

AVENANT N° 10 À L'ACCORD LOCAL SUR LE TEMPS DE TRAVAIL
DE LA DIRECTION RÉGIONALE LORRAINE

ARTICLE 1 – OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objectif d'adapter la mise en œuvre du projet « Améliorer la performance des raccordements clients et de nos programmes travaux » au sein du Domaine Ingénierie/Raccordement. Cet avenant formalise ainsi les horaires des équipes de la Cellule Prestataires Lorraine, de la Cellule d'Accompagnement et Pilotage et de l'AREMA nouvellement créées dans le cadre de ce projet. Cet avenant porte également sur la modification d'horaires des équipes Ingénierie des sites de Bar-Le-Duc, Nancy, Sarreguemines et Thionville dont il redéfinit les horaires de travail, sous réserve des dispositions prévues par l'accord national relatif au temps de travail.

ARTICLE 2 – CHAMP D'APPLICATION

Cet avenant s'applique aux équipes ci-dessous :

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Amplitude hebdomadaire et quotidienne de fonctionnement de l'équipe	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Ingénierie Site Bar-le-Duc	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine	1 heure	<u>Groupes horaires :</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Ingénierie Site Nancy	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine	1 heure	<u>Groupes horaires :</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Ingénierie Site Sarreguemines	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine	1 heure	<u>Groupes horaires :</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Ingénierie Site Thionville	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine	1 heure	<u>Groupes horaires :</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Cellule Prestataires Lorraine	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine	1 heure 15 minutes	De 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h00
Cellule Accompagnement et Pilotage	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine	1 heure	De 7h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h45
Raccordement AREMA	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	8 heures par jour, du lundi au vendredi, soit 40 heures par semaine	1 heure	De 7h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h45

Pour plus de clarté, il est convenu qu'un récapitulatif des horaires pour l'ensemble de l'Unité est annexé au présent avenant (Annexe 1).

ARTICLE 3 – DISPOSITIONS FINALES

3.1 Entrée en vigueur et durée l'avenant

Le présent avenant entrera en vigueur à compter du lendemain de son dépôt. Il est conclu pour une durée indéterminée.

3.2 Dénonciation

Le présent avenant pourra faire l'objet d'une dénonciation dans les conditions prévues par l'article L2261-9 du Code du travail.

3.3 Révision

Le présent avenant peut-être révisé dans les conditions identiques à celles de l'accord initial telles que prévues dans son article 9.

3.4 Dépôt et publicité

Les formalités de dépôt et de publicité seront effectuées à la diligence de la Direction Régionale Lorraine selon les modalités prévues par les dispositions du Code du travail.

Fait à Villers-lès-Nancy, le 14/02..... 2020

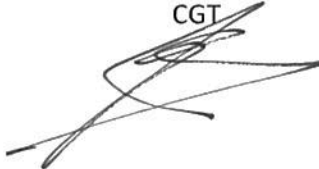
Pour la Direction Régionale Lorraine:

Jean-Marc BAIZE
Directeur de la Direction Régionale Lorraine



Pour les organisations syndicales :

Pascal THEIS
CGT



Sylvain FRICOT
CFDT



Ghislain ROUX
CFE-CGC



ANNEXE 1 : Récapitulatif des horaires en vigueur dans l'Unité

- Cellule maintenance

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Cellule maintenance	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

- Agence Régionale d'Exploitation

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
A R E X Services continus	Cycle de 16 semaines 32 heures en moyenne payées 35 heures et forfaitisation de la passation des consignes		06-14h / 14h-22h / 22h-06h
	AREX en horaire de journée		De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
A R E X Hors Services Continus	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

- Agence Interventions Meurthe-et-Moselle

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
AI 54 Site Heillecourt Nord	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 54 Site Heillecourt Sud	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 54 Site Lunéville	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
AI 54 Site Pont-à-Mousson	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 54 Fonctions centrales	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

- Agence Interventions Meuse

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
AI 55 Site Bar-le-Duc	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
AI 55 Site Commercy	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
AI 55 Site Joef	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 55 Site Réhon	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 55 Site Verdun	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
AI 55 Fonctions centrales	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- Agence Interventions Moselle

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
AI 57 Site Boulay	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 57 Site Forbach	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 57 Site Morhange	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 57 Site Sarrebourg	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 57 Site Sarreguemines	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 57 Site Thionville	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AI 57 Fonctions centrales	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

- Agence Interventions Vosges

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
AI 88 Site Epinal	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
AI 88 Site Gérardmer	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
AI 88 Site Remiremont	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
AI 88 Site Saint-Dié	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
AI 88 Site Vittel	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
AI 88 Fonctions centrales	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 7h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

- Travaux Sous Tension HTA

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
TST HTA Site Belleville s/ Meuse	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
TST HTA Site Dieuze	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
TST HTA Site Epinal	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
TST HTA Site Heillecourt	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
TST HTA Site Thionville	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

- Agence de Conduite Réseaux

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
ACR Services continus	Cycle de 8 semaines 32 heures en moyenne payées 35 heures et forfaitisation de la passation des consignes		06-13h / 13h-20h / 20h-06h
	ACR en horaire de journée		De 7h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h45
ACR Services discontinus	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure	De 7h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h45

- Agence Interventions Spécialisées

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
AIS Site Epinal	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AIS Site Heillecourt	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AIS Site Thionville	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h00 à 16h45
AIS Techniciens comptage ¹	A3 sur un cycle de 8 semaines, soit 6 JRTT/cycle	1 heure	De 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h44

- BERE / MOAD HTA

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
BERE/MOAD HTA	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h15

¹ Ouvert aux techniciens ACM transférés en équipe constituée seulement avec A3 en résorption.

- Bureau Régional Ingénierie Postes Sources

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
BRIPS Site Chalon s/ Saône	A3 sur un cycle de 8 semaines, soit 6 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h14
BRIPS Site Heillecourt	A3 sur un cycle de 8 semaines, soit 6 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h14
BRIPS Site Montbéliard	A3 sur un cycle de 8 semaines, soit 6 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h14
BRIPS Site Reims	A3 sur un cycle de 8 semaines, soit 6 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h14

- Cartographie

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Cartographie	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure	De 7h45 à 11h45 et de 12h45 à 16h45

- Cellule Prestataires Lorraine

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Cellule Prestataires Lorraine	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

- Cellule d'Accompagnement et Pilotage

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Cellule Accompagnement et Pilotage	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure	De 7h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h45

- Ingénierie

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Ingénierie Site Bar-le-Duc	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure	<u>Groupes horaires:</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Ingénierie Site Epinal	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	<u>Groupes horaires:</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h45 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h15
Ingénierie Site Nancy	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure	<u>Groupes horaires:</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Ingénierie Site Saint-Dié	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	<u>Groupes horaires:</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h45 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h15
Ingénierie Site Sarrebourg	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	<u>Groupes horaires:</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h45 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h15
Ingénierie Site Sarreguemines	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure	<u>Groupes horaires:</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Ingénierie Site Thionville	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure	<u>Groupes horaires:</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ou De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Ingénierie Site Verdun	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 30 minutes	De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

- **Raccordement**

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Raccordement A R E	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure	<u>Semaines alternées :</u> S1 : De 7h55 à 11h30 et de 12h30 à 16h55 S2 : De 8h15 à 12h45 et de 13h45 à 17h15
Raccordement MOAR Branchements	A3 sur un cycle de 8 semaines, soit 6 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	<u>Groupes horaires:</u> De 7h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h59 ou De 7h45 à 12h00 et de 13h15 à 17h14 ou De 7h30 à 11h30 et de 12h45 à 16h59
Raccordement AREMA	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure	De 7h45 à 12h00 et de 13h00 à 16h45

- Acheminement

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Acheminement	A3 sur un cycle de 8 semaines, soit 6 JRTT/cycle	1 heure	<u>Groupes horaires:</u> De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h14 ou De 8h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h14

- Agence Marché d'Affaires

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
A M A	A3 sur un cycle de 8 semaines, soit 6 JRTT/cycle	1 heure	De 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h44

- Agence Accès au Réseau de Distribution

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
A R D	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure	<u>Groupes horaires:</u> De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 ou De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

- Linky

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Linky	A1 sur un cycle de 2 semaines, soit 1 JRTT/cycle	1 heure 28 minutes	De 7h30 à 11h45 et de 13h13 à 16h45

- Etat-major

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Etat-major Fonctions supports	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h45
Etat-major Détachés syndicaux	A2 sur un cycle de 8 semaines, soit 5 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 7h30 à 12h00 et de 13h15 à 16h45

- Territorialité

Equipe	Caractéristiques de l'ATT	Durée de pause méridienne	Horaires de travail
Territorialité Moselle Meurthe et Moselle Meuse Vosges	A1 sur un cycle de 2 semaines, soit 1 JRTT/cycle	1 heure 15 minutes	De 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h02